



COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE
dossier POLY IMPLANT PROTHESE
N° Parquet 14/04990
Audience 7 ème chambre A du 16 au 27 novembre 2015

Note d'information à l'attention des parties civiles

1/ Vous êtes partie civile et vous avez mandaté un avocat

- Votre avocat s'occupera de présenter vos demandes devant la Cour et il convient de prendre attache avec votre conseil.
- Vous avez le libre choix d'assister ou ne pas assister à l'audience.

2/ Vous êtes partie civile appelante sans avocat

- Il vous appartient d' adresser à la Cour une **nouvelle demande chiffrée** de dommages et intérêts **accompagnée des pièces justificatives, parvenue 24 heures avant le début de l'audience, par courrier recommandé avec accusé de réception ou par télécopie au 04.42.33.15.47**
- Vous avez le libre choix d'assister ou ne pas assister à l'audience.

3/ Vous êtes partie civile non appelante sans avocat

- Il vous appartient d'adresser par courrier à la Cour **une demande de confirmation de la décision de 1ere instance accompagnée des pièces justificatives.**
- Vous avez le libre choix d'assister ou ne pas assister à l'audience.

TRES IMPORTANT :Les demandes et les pièces justificatives doivent être adressées, dans la mesure du possible, au plus tard le 16 octobre 2015 à l'adresse suivante :

Cour d'Appel d'Aix en Provence
Greffe du Procès PIP
7 ème chambre correctionnelle A
20 Place de Verdun
13616 AIX EN PROVENCE CEDEX 1